

Kommentar von J.G. Horner

Autor(en): **Horner, J.G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **18 (1833)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

E

MONSIEUR LE PRESIDENT !

Mes esperances de pouvoir joindre la réunion des Naturalistes Suisses , qui vont se rassembler sous vos auspices à Lugano , ayant été contrariées par divers incidents , je m'empresse de vous rendre compte des travaux de quelques comités, que la Société Helvetique des Sciences naturelles a bien voulu confier à ma direction.

Le *Comité Central* a fait distribuer aux membres de la Société la 2.^e partie du 1.^r volume de ses *Memoires* , dont on avait présenté l'année dernière un exemplaire à la réunion de Genève. Il a eu le déplaisir de voir plusieurs membres se refuser d'accepter ce cahier, qui leur est offert avec un rabais de 50 o/o. Il est fort à craindre, que cette collection, qui d'ailleurs rend un temoignage honorable de l'activité de la Société, ne puisse se continuer, si les membres eux mêmes lui refusent le soutien necessaire , d'autant plus , que les dernières années, par suite des événemens politiques se sont montrées assez steriles en productions litteraires.

Le *Comité Central* vient d'examiner le compte rendu par son secretaire, M.^r le Docteur Rahn sur les biens et depenses de la Société depuis le 1.^r janvier 1832 jusqu'au janvier 1833. L'ayant trouvé dans le meilleur ordre, il le recommande à l'approbation de l'Assemblée.

Mons. Rahn nous observe, que les entrées des nouveaux membres élus en 1832 n'ont pas été payées jusqu'ici.

Le *COMITÉ chargé de la surveillance des observations barométriques*, qui se font en divers endroits de la Suisse, a continué ses calculs pour évaluer les hauteurs relatives de ces stations, qui résultent des observations barométriques. On trouve les élévations suivantes au dessus du Rhénomètre établi au bord du Rhin à Bâle :

Genève (niveau du lac)	65	toises
Berne, observatoire	165	—
Soleure, maison de M. Hugi	73	—
Aarau, pavé de la ville	69	—
Lucerne (lac)	95	—
S. Gall, pavé, maison de M. Meyer .	138	—
Bellinzone, chez Mess. les religieux		
) Benedictins	5	(toises (au dessous
Constance (lac)	81	toises
Zurich (lac)	84	—
Bévers, dans l'Engadine (Grisons) .	653	—

Toutes ces valeurs ne sont pas définitives ; elles subiront encore quelques petites corrections dépendantes de la position des baromètres, des alterations survenues dans leur niveau etc. Les oscillations horaires du baromètre se sont manifestées partout, même à la station élevée de Bévers. Toutes ces recherches feront l'objet particulier que l'on prépare pour la session de l'année prochaine.

Le *COMITÉ* qui doit s'occuper de la *confection d'une carte géologique de la Suisse*, ou plutôt des

demarches convenables, pour en créer les fonds nécessaires, s'est trouvé arrêté par les mêmes circonstances qui ont fait différer ce projet l'année passée, et qui malheureusement n'ont point cessé d'exister.

Tel est M. le President le faible resultat de nos occupations, que nous soumettons à l'indulgence de la Société.

Veillez, M., recevoir l'expression de la haute considération etc.

Zurich le 16 juillet 1833.

J. G. HORNER.
